

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 26 septembre 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-87**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 26 septembre 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 16 septembre 2022.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Désignation du conseil provisoire de l'UFR d'odontologie

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2022-60 du conseil d'administration du 13 juin 2022 portant création de l'UFR d'odontologie,

Exposé de la décision :

Suite à la création de l'UFR d'odontologie (délibération susvisée), il est proposé au conseil d'administration de désigner le conseil provisoire chargé d'élaborer les statuts de la nouvelle UFR.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de la composition du conseil provisoire de l'UFR d'odontologie (p.j.).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	27
Abstentions :	0
Votes exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0

Pièce jointe :

- composition du conseil provisoire de l'UFR d'odontologie.

Fait à Tours,

**Proposition de la composition nominative du conseil provisoire
UFR Odontologie**

PU PH – 2 membres

Christine ROMAGNA (Professeur Associ )

Denis SELIMOVIC (Professeur Associ )

MCU PH et AHU – 2 membres

Fr d ric DENIS (MCU-PH)

Alexis DELPIERRE (AHU)

PH – 2 membres

Stefania CANON

Pierre MICHENEAU

Personnel BIATSS

Sophie LAVERGNE

Repr sentant des  tudiants

Salma EL GUERMA

Wael FRIAK